
Le 19-07-2016

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Les Italiens se prononceront en octobre ou novembre par référendum sur la réforme constitutionnelle proposée par Matteo Renzi.

C'est un vote crucial, car le président du Conseil en a fait un vote de confiance de son action. Rappelons que l'ancien maire de Florence n'a jamais été élu par les Italiens. Il a pris le pouvoir en décembre 2013 par un "putsch" interne contre Enrico Letta, le chef de gouvernement d'alors, lui-même nommé après des discussions parlementaires au printemps 2013.

L'atmosphère est délétère au sein du Parti démocrate (PD). Gianni Cuperlo, le chef de file de la rébellion, clame que « *l'expérience du Premier ministre a échoué* » et que « *sans changement de stratégie, la gauche va à la défaite* ». Le PD, que Renzi avait voulu discipliner, se divise et, en cas de « non » au référendum, le renversement de Matteo Renzi est fort possible. Déjà, Dario Franceschini, ministre de la Culture, et l'un des artisans du "putsch" de Matteo Renzi en 2013, est pressenti pour lui succéder.

Matteo Renzi ayant fait le vide autour de lui, il sera impossible de le remplacer à la présidence du Conseil. Dans ce cas, la dissolution du parlement sera la seule solution. Comme Matteo Renzi l'a indiqué : en cas de « non », il y aura de nouvelles élections législatives.

Les conditions sont réunies pour que Renzi perde ce référendum

Pour la première fois, un sondage (réalisé pour La7) donne au Mouvement cinq étoiles (M5S) 30,7 % des intentions de vote contre 30,2 % au PD. En cas de victoire aux législatives, le M5S devrait convoquer un référendum sur le maintien du pays dans l'euro. A ce jour, le « non » au maintien est en tête avec 54,1 % d'intentions de vote et son avance se creuse.

La réforme constitutionnelle voulue par Renzi prévoit principalement, de mettre fin à l'égalité des deux chambres (chambre des députés et Sénat).

Seule, la chambre des députés pourrait renverser le gouvernement. Elle serait élue selon un système électoral défini par une loi accordant la majorité soit au parti ayant plus de 40 % des voix au second tour, soit ayant gagné un second tour de ballottage. Le Sénat serait réduit à 100 membres (351 aujourd'hui) nommés principalement par les conseils régionaux et ne serait compétent que pour les réformes constitutionnelles et les lois territoriales.

Ce projet, recentralisateur (les compétences des régions sont réduites), fait presque l'unanimité contre lui de tous les partis Italiens, de la gauche à la droite.

Si le « Job Acts », encensé chez nous et « frère » de la loi El Khomri, a permis de réduire légèrement un chômage qui reste élevé (+ de 11,5 %) et très supérieur aux niveaux d'avant-crise, il a fortement accru la

précarisation des salariés.

L'Italie n'a pas vraiment profité de son entrée dans la zone euro (PIB par habitant stable depuis 1999) et les Italiens vivent l'austérité depuis cinq ans. Le discours contre l'Union européenne et de l'euro prend de l'ampleur.

Le pays est menacé par une crise bancaire. Les banques sont grevées par 360 milliards d'euros de créances douteuses et ont besoin d'environ 40 milliards d'euros de capitaux. Or nul ne veut prêter aux banques italiennes qui se dirigent donc vers une inévitable faillite. Selon les nouvelles règles de l'union bancaire, créanciers, actionnaires et déposants seront mis à contribution. En novembre dernier, la restructuration de quatre petites banques avait fait scandale après le suicide d'un épargnant retraité.

Après le Brexit, la défaite de Matteo Renzi serait une bonne nouvelle pour tous les peuples. Elle annoncerait un possible référendum sur la sortie de l'Italie de la zone euro. Une excellente perspective pour tous les démondialisateurs.

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire